

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

NOTICE DESCRIPTIVE DE SECURITE

D'un projet d'ETABLISSEMENT RECEVANT du PUBLIC soumis :

*Aux dispositions générales des articles R 123-1 à R 123-55 du Code de la Construction et de l'Habitation

*Au règlement de sécurité du 25 Juin 1980 modifié, relatif à la protection contre les risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public

*Aux arrêtés complémentaires, fixant les dispositions particulières applicables en fonction du classement de l'établissement

Renseignements Généraux

Dénomination :

Adresse :

Commune :

Classement

Activités exercées :

Effectif du Public :

Effectif du Personnel :

Effectif de handicapés (au delà du seuil fixé par l'Art. GN 8) :

TYPE :

CATEGORIE :

Descriptif sommaire du projet

.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de Niveaux :
Hauteur du plancher bas du plus haut niveau accessible au public :mètres

Implantation

Nombre de façades accessibles :
Desservies par : Voie engin – largeur :mètres
Voie échelle – largeur :mètres
Espace libre – dimensions :mètres

Isolément par rapport aux tiers : Distancemètres
Si contiguü, ou superposé degré de résistance au feu des parois ou planchers :heures
Nature du bâtiment tiers :

Construction

Comportement au feu des structures, éléments et matériaux de construction

Eléments	Nature des Matériaux	Comportement (degré – Temps)
Structures		SF °
Murs		CF °
Planchers		CF °
Charpente		SF °
Couverture		PF ° ou M
Escaliers		SF °
Cloisons		CF °

Dégagements

Rez de Chaussée :

Nb de Sorties sur l'extérieur : Total des Unités de Passage :

Etages ou Sous-sol :

Nb d'escaliers : Protégés Non protégés Total des UP :

Autres dégagements (préciser) :

Désenfumage

Type : Naturel Mécanique
Déclenchement : Manuel Automatique

Zones de réalisation : Salles ou locaux accessibles au public
Circulations horizontales
Locaux non accessibles au public
Escaliers

Chauffage

Mode de Chauffage :

Local Chaufferie Sous-station Appareils individuels

Puissance :KW Nature du Combustible :

Type et Volume du Stockage :

Emplacement : Intérieur Extérieur Enterré Aérien

Eclairage de Sécurité

Type : A - B - C - D Permanent Non permanent

Alimenté par : Blocs Autonomes
Batterie centrale
Groupe électrogène

Moyens de Secours

Système de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie : A - B - C - D - E

Equipement d'Alarme Incendie de type : EA1 - EA2a - EA2b - EA3 - EA4

Dispositif d'Alerte : Téléphone urbain Automatique 18 Autre (préciser)

Moyens d'Extinction

Intérieurs

Extincteurs : Nb..... Nature.....
Robinets d'incendie armés : Nb..... Diamètre nominal.....
Colonnes sèches : Nb..... Colonnes humides : Nb.....
Extinction automatique d'incendie : Type sprinckler Autre

Extérieurs (défense incendie à représenter au plan masse)

Hydrants Normalisés : Nb..... Débit.....m3/h Distance.....mètres
A défaut : Réserve d'eau Naturelle Artificielle
Capacité.....m3 Distance.....mètres

Fait à le

Le Maître d'Ouvrage

Note à l'attention des maîtres d'ouvrage, architectes et concepteurs d'ERP

Cette notice descriptive a été élaborée dans le but de faciliter votre travail relatif à l'application des mesures de sécurité exigées par la réglementation en vigueur . Cette notice n'étant pas exhaustive, il vous appartient de préciser les points particuliers que ce document n'aurait pas traités.